



**Vous devez obligatoirement informer le Service de la vie communautaire, et non le professeur ou le responsable de l'activité, si vous désirez annuler votre inscription.**

**Procédure :** Faites votre demande en personne, par téléphone au 450-227-2669, poste 420 ou par télécopieur au 450-227-3362, durant les heures d'ouverture du Service de la vie communautaire. Le personnel notera la date et l'heure à laquelle il recevra votre demande d'annulation et ces informations serviront au calcul du remboursement auquel vous aurez droit.

#### **Modalités de remboursement :**

- Avant le début de l'activité : montant de l'inscription, moins 10 \$ de frais d'administration;
- Après 1 ou 2 séances (que vous ayez ou non participé à ces séances) : montant de l'inscription, moins 1 ou 2 séances, selon le cas, moins 10 \$ de frais d'administration;
- Après 3 séances (que vous ayez ou non participé à ces séances) : aucun remboursement, sauf si le participant annule pour des raisons médicales. Dans ce cas, le Service de la vie communautaire devra être informé immédiatement de son incapacité à poursuivre et une attestation du médecin sera exigée dans les plus brefs délais. Des frais d'administration de 10 \$ seront retenus, ainsi que les frais correspondants aux séances passées, que vous ayez ou non participé à ces séances;
- Aucun remboursement de moins de 5 \$ ne sera effectué;
- Inscription non transférable à une autre personne.

Les frais de retard ne sont pas remboursables, à moins que l'activité soit annulée par le Service de la vie communautaire.

**Types de remboursements :** Les remboursements seront effectués par chèque pour les activités payées en argent comptant, par chèque ou par carte de crédit/débit au comptoir. Les activités payées en ligne au moyen d'une carte de crédit seront remboursées directement sur la carte utilisée.

**Délai de remboursement :** 30 jours

**POUR JOINDRE LE SERVICE DE LA VIE COMMUNAUTAIRE  
(Chalet Pauline-Vanier)**

33, avenue de l'Église, Saint-Sauveur / Téléphone : 450 227-2669, poste 420  
ville.saint-sauveur.qc.ca  
communautaire@ville.saint-sauveur.qc.ca

**HEURES D'OUVERTURE**

Lundi au jeudi  
de 8 h 30 à 12 h 15 et 13 h à 17 h  
Vendredi de 8 h 30 à 12 h 30